M. Barrol 51

DESCRIPTION

838

De la Fête donnée à Dijon

PAR MM.

LES ELUS GÉNÉRAUX

DES ETATS

DE BOURGOGNE,

Le 27 Septembre 1744,

A l'occaſion de l'heureuſe Convaleſcence DU ROI.

Par M. L* J**

A DIJON,

Chez DE FAY Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Univerſité.

M. DCC. XLIV.

DESCRIPTION

De la Fête donnée à Dijon par MM. les Elûs Généraux des Etats de Bourgogne, le 27 Septembre 1744, à l'occaſion de l'heureuſe Convaleſcence du Roi.

MM. les Elûs Généraux des Etats de Bourgogne, toujours attentifs à ſignaler leur amour & leur reſpect pour la Perſonne du Roi, viennent de les manifeſter avec le plus grand éclat, par la magnifique Fête qu'ils ont donnée à l'occaſion du rétabliſſement de la ſanté de notre AUGUSTE MONARQUE ; auſſi a-t-on reconnu aiſément à l'exécution de cette Fête, qu'elle étoit moins l'ouvrage du devoir que celui du ſentiment.

Comme il y a des tems marquez pour les Séances des Etats, M. l'Evêque de Châlon-ſur-Sône, Elû du Clergé, qui n'étoit point à Dijon, notifia à la Chambre les 4 & 7 du mois de Septembre, les ordres des Elûs Généraux par deux Lettres remplies de zéle, & écrites en des termes dignes du ſujet qui les animoit.

841 A la vûë de ces ordres, on n'écouta plus qu'un vif empreſſement pour accélerer les préparatifs de cette Fête.

Tout étant diſpoſé, & le jour en ayant été fixé au Dimanche 27 du même mois, elle fut annoncée la veille par le ſon des cloches de l'Egliſe de la Sainte Chapelle du Roi, où le *Te Deum* devoit être chanté, & cette annonce répandit une joie générale parmi le Peuple & les perſonnes des Villes voiſines qui s'étoient renduës en grand nombre à Dijon, pour être les témoins d'une réjoüiſſance ſi éclatante.

Le 27 au matin, les Elûs Généraux s'étant aſſemblés dans la Chambre ordinaire de leurs ſéances, le premier témoignage de leur joie fut marqué par la deſtination d'une ſomme conſidérable au profit des Pauvres, qui leur fut incontinent diſtribuée avec autant de zéle que de nobleſſe & de généroſité.

Sur les cinq heures du ſoir, après s'être aſſemblés comme le matin, ils ſortirent en Corps au ſignal d'une ſalve de vingt-quatre boëtes, & ſe rendirent enſuite en cérémonie pour le *Te Deum* à la Sainte Chapelle avec leur cortége ordinaire, au ſon des Timballes & des Trompettes, aux cris de joie du Peuple qui les environnoit, & aux acclamations réïterées de VIVE LE ROI.

Le Grand Prévôt de la Maréchauſſée marchoit à la tête de ſa Compagnie, & enſuite les Gardes du Gouvernement revêtus de leurs Caſaques avec leurs Mouſquetons: les quatre Huiſſiers des Etats portant leurs Baguettes, ſuivoient les Gardes, & après eux marchoient les deux Commis au Greffe des Etats, qui précédoient les Elûs Généraux, dans l'ordre qui ſuit.

M. l'Evêque de Châlon, Elû du Clergé, (a) en rochet & camail, marchoit avec M. Joly de Bévy Préſident en la Chambre des Comptes, Député de cette Chambre en celle des Elûs Généraux, lequel étoit en Robe : M. Segauld Maître, & auſſi Député de la Chambre des Comptes, marchoit en Robe (b) avec M. Burteur, Conſeiller au Parlement, Vicomte-Mayeur de la Ville de Dijon, & en cette qualité Préſident né & Elû perpétuel du Tiers-Etats, auſſi en Robe. (c) Mrs. Rigoley de Mypont & Bernard de Blancey, Sécretaires des Etats, & M. Chartraire de Montigny, Tréſorier Général, marchoient enſemble ; Mrs. Boileau & Raviot, Conſeils ; (d) & Mrs. Rouget & Perchet, Syndics : Ils ſe placérent dans les hauts ſiéges du Chœur ſelon leur rang. 842

Le Portail de l'Egliſe de la Sainte Chapelle étoit revêtu de tentures de tapiſſeries à la hauteur de quarante pieds, & le tympan de l'arcade de la porte d'entrée étoit rempli d'un revêtement en peinture, repréſentant le vol des Armes du Roi dans une Gloire extrêmement brillante, avec les Anges pour ſuports ; ce groupe de figures très-bien entendu pour le clair obſcur, faiſoit un fort bel effet.

Depuis l'entrée intérieure de l'Egliſe juſques au fond du Sanctuaire, le pavement étoit couvert de tapis.

Cette Egliſe, belle par elle-même, étoit encore ſuperbement décorée en tapiſſeries & en lumiéres. Le Chœur étoit entiérement tendu en verdures à bordures cachées, juſques à la hauteur de la voûte, & l'architecture y étoit obſervée avec un art infini. Le fond des Galeries en

(a) M. le Marquis de la Guiche Elû de la Nobleſſe, étoit abſent pour cauſe de maladie.

(b) Mr. Richard de Ruffey, Préſident en la Chambre des Comptes, Elû du Roi, étoit abſent.

(c) M. Gauthier Maire de Châlon, Elû du Tiers-Etats, étoit abſent pour cauſe de maladie.

(d) M. Varenne Conſeil, étoit abſent.

1847 arcades autour du rond-point, étoit rempli de glaces dans lesquelles se répétoit une infinité de bougies qui en faisoit l'illumination à cette hauteur. Au-dessous & dans le pourtour général du Chœur & du Sanctuaire, étoit un double rang de mêmes lumiéres qui marquoient le cordon du premier ordre à la hauteur du couronnement des formes & de la balustrade de la Tribune, éclairées de la même façon. Cette illumination & le luminaire du Maître-Autel formoient le coup d'œil le plus magnifique & le plus éclatant.

La Nef n'étoit tenduë que jusques à la hauteur de quarante pieds, mais avec le même soin.

Les lustres qui étoient au milieu de chaque arcade, les lumiéres en bougies qui couronnoient cette tenture à une hauteur égale, avec celles de la balustrade de l'Orgue, & les girandoles & piramides qui étoient posées sur la Tribune, présentoient une autre décoration, dont l'effet, quoique moins brillant, n'en étoit ni moins noble, ni moins agréable.

Au-dessus de la façade de la Tribune, dont les arcades étoient décorées par des tapisseries en forme d'Arcs de triomphe, étoit posé un grand Cartouche peint en rehaussé d'or, aux Armoiries de la Province, entouré de guirlandes de fleurs.

Ce fut dans cette Tribune & au milieu d'une aussi riche illumination, que le *Te Deum* d'une excellente composition, fut chanté par un Corps de près de cent Musiciens, tant étrangers, que de la Ville, & l'exécution fut digne de son * Auteur. On tira des boëtes à plusieurs reprises, pendant sa durée, qui fut de plus d'une heure; & après les Priéres d'usage en pareille occasion, la Compa-

* Feu M. Michel Maître de Musique, Chanoine de la Sainte Chapelle.

gnie retourna au Palais des Etats, au bruit des boëtes, dans le même ordre qu'elle en étoit ſortie, au ſon des Timballes & des Trompettes, & avec les mêmes acclamations du Peuple. 844

A peine la Compagnie fut-elle rentrée, que l'on entendit ſur la terraſſe de la Maiſon du Roi, un très-beau Concert d'Inſtruments; le Corps de Muſiciens qui le compoſoit, étoit de ſoixante : on y donna des Concerto & autres morceaux de Muſique très-bien exécutés. Cette Symphonie étoit relayée par un Corps nombreux de fanfares.

Aux deux autres extrémités de la Place Royale où ſe donnoit cette magnifique Fête, étoient placés des Tambours & Hautbois, ſelon l'uſage du Pays, au ſon deſquels tout le Peuple danſoit : On avoit auſſi poſé le long de la terraſſe quatre fontaines de vin, ornées de lierres & de pampres, leſquelles coulérent pendant preſque toute la nuit, & ne furent abandonnées qu'après qu'elles furent taries.

MM. les Elûs Généraux, quelques moments après, montérent au magnifique Sallon des Etats, dont l'Architecture intérieure étoit marquée par le nombre de huit cens lampions; ils attendirent là que la nuit fût aſſez obſcure pour voir l'exécution du feu d'artifice.

On avoit conſtruit pour cet effet un Edifice de 30 pieds de largeur ſur 50 de hauteur. Il étoit adoſſé aux deux Arcades du milieu de la Place Royale qui fait face en demi-lune à la Maiſon du Roi, dont l'aile droite eſt occupée par la grande Salle où ſe tient l'Aſſemblée des Etats Généraux de cette Province, & terminée par le Salon dont on vient de parler.

La poſition de la décoration pour le Feu d'artifice, paroiſſoit d'autant plus avantageuſe dans le fonds de cette

45 Place, qu'elle laiſſoit une vaſte & libre étenduë au grand nombre de Spectateurs auſquels elle ſe préſentoit en face.

Cette Place, qui a environ ſoixante toiſes de diamétre, aſſez belle, & au milieu de laquelle eſt la Statuë Equeſtre du Roi Loüis XIV. poſée ſur un pied d'eſtal de marbre blanc veiné, eſt décorée par quarante-quatre arcades, y compris les doubles retours d'équerre qui la commandent. Ces arcades, dont l'ordonnance eſt en boſſages continus, ſont couronnées d'une plinthe pour corniche, chargée d'une baluſtrade avec ſes maſſifs à l'aplomb des piédroits.

C'étoit ſur ces mêmes maſſifs que l'on avoit poſés alternativement des groupes de trophées d'armes, & des guéridons de lumieres de huit pieds de hauteur, garnis par le bas de feſtons de lauriers.

Les dix premiers trophées qui étoient ſur les plus grands maſſifs, peints comme les autres en relief de ſculpture, repréſentoient ſur des cartouches ſoutenus par des Renommées, les Plans des Villes conquiſes par le Roi, & la baluſtrade dans tout le pourtour de la Place, auſſi-bien que celle de la terraſſe de la Maiſon du Roi, étoit ornée de feſtons qui ſe communiquoient d'un maſſif à l'autre.

Comme c'eſt au courage plein d'ardeur de notre Auguste Monarque, que l'on devoit la cruelle maladie qui avoit plongé tout ſon Peuple dans une conſternation générale; on avoit repréſenté cette même conſternation au centre de ſes Conquêtes, par la décoration d'un Volcan ouvert par deux antres affreux, au fond duquel on voyoit un feu prodigieux & des flammes effrayantes, qui s'élevoient par redoublements dans toute l'étenduë de cet Edifice : le feu de ce Volcan étoit la ſeule lumiere qui parût dans l'obſcurité de la nuit avant le Feu d'artifice.

Ce Volcan étoit chargé à sa cime d'une quantité de nuages sombres & épais, qui exprimoient encore les troubles du Peuple dans sa douleur. 846

Tout étant ainsi disposé, M. l'Evêque de Châlon, auquel on vint présenter un flambeau sur le balcon du Sallon, s'étant avancé, mit le feu à un dragon qui étoit préparé pour servir d'avertissement à l'artifice. Au même instant on vit paroître une Lune au plein, élevée à plus de quatre-vingt pieds, dont l'effet fut très-bien reçû : ensuite partit un nombre considérable de magnifiques fusées volantes, qui des endroits différens où elles étoient placées, s'élevoient à une hauteur extraordinaire, & formoient des arcs de feu si lumineux à leur départ & à leur chute, qu'ils tenoient le Ciel continuellement en feu.

Après ce premier artifice, la décoration du Volcan fut caractérisée par six cascades de feu piramidalement posées jusqu'à quarante pieds de hauteur, d'où elles tomboient en napes pleines au pied de l'édifice, tandis que d'autres gerbes s'élevoient à plus de trente pieds au-dessus de sa cime.

On tira plusieurs Soleils tournants de dessus une table qui avoit été posée au pied du Volcan : ils formoient chacun horizontalement avant leur départ, un cercle de lumiere de quinze pieds de diamétre, & s'élevoient perpendiculairement en ligne spirale à une hauteur considérable. Ces feux nouveaux de la composition du Sieur Dodemant, l'un des Artificiers du Roi, que l'on avoit chargé de l'artifice de cette Fête, & qui n'avoient point encore paru dans cette Capitale, eurent tout le succès qu'ils méritoient.

A la cime du Volcan & entre les nuages, étoit un Soleil double, dont l'un tournant & l'autre fixe, s'enflammérent successivement ; à peine eut-on vû l'effet du premier, que le second rendit une lumiere extraordinairement brillante, dont le feu étoit de trente pieds de diamétre.

847 Au-dessous de ce Soleil & pendant sa durée entre les deux ouvertures du gouffre, parut sur un grand Ecusson d'azur, un écrit de VIVE LE ROI en brillants, qui fut aussi-tôt prononcé par tout le Peuple avec les acclamations les plus vives, qui exprimoient tous les transports de sa joie. L'artifice qui dura pendant près de trois quarts d'heure, finit par une girande de cent fusées qui fit un très-bel effet.

Après que l'artifice fut tiré, le Peuple resta pendant quelques moments dans une obscurité totale; mais il en fut bien-tôt délivré par la réflexion d'une très-grande lumiere que l'on vit paroître au-dessus du Volcan, derriere les nuages qu'elle dissipa en s'annonçant. C'étoit un Soleil de dix-huit pieds de diamétre infiniment lumineux, qui s'élevoit imperceptiblement, & qui ensuite demeura fixe à trente pieds au-dessus de l'Edifice. Cet éclatant symbole, qui sembloit rendre au Peuple la précieuse lumiere qu'il croyoit avoir perduë, fut d'abord expliqué par les nouvelles acclamations de VIVE LE ROI, dont les spectateurs firent retentir toute la Place.

On alluma aussi-tôt les doubles cordons de terrines remplies de gaudron, au nombre de quatre mille, qui étoient posées, tant sur la balustrade de la Place & sur les guéridons que l'on y avoit placés entre les Trophées, que sur la balustrade de la Terrasse de la Maison du Roi; cette Décoration forma sur le champ une Couronne à peu près semblable à celle du MONARQUE chéri qui étoit l'objet de cette Fête.

A peine vit-on l'effet de cette premiere illumination, qu'il en parut une autre d'un goût tout différent, à la principale Porte de la Maison du Roi, & au Bâtiment des Etats qui a près de deux cens pieds de longueur.

Comme ce Palais étoit le lieu consacré à la joie inexprimable que la Province ressentoit vivement du retour de la santé de son Roi : ce fut aussi là que l'on s'attacha à en faire éclater les marques les plus expressives par la richesse de l'Illumination. Tout y concouroit; l'Auguste objet de l'amour plein de respect des Elûs Généraux, Ordonnateurs de cette Fête, le zéle ardent de (*a*) celui qu'ils avoient chargé de son exécution, & la belle Architecture de ce Bâtiment, qui avoit fait les premiers frais de l'imagination de ce Décorateur ; on s'aperçut aisément, que non seulement il s'étoit étudié à ne point altérer l'ordonnance de ce morceau qui est du fameux (*b*) Mansart, mais qu'il avoit encore employé tous ses soins à lui conserver son caractére distinctif d'élégance. En suivant donc, comme avec un crayon de lumieres, les traces du dessein de ce grand Maître, par une Illumination de plus de six mille lampions ; & en profitant de toutes les parties les plus avantageuses que l'Architecture a rassemblées sur cet Edifice, dont il avoit seulement rendu les colonnes isolées, triomphales, par de doubles spirales de lauriers & de lampions, il eut le bonheur de parvenir à la satisfaction de procurer à tous les Spectateurs, le coup d'œil le plus riche, le plus noble & le plus brillant. 848

Outre la magnifique Illumination de ce Palais, MM. les Elûs Généraux, & tous MM. qui composent la Chambre des Etats, avoient fait illuminer la face de leurs maisons.

Cette superbe Fête, qui avoit répandu une joie générale, fut terminée par un grand Bal au Sallon des Etats, où les Dames les plus distinguées de la Ville, qui s'étoient rassemblées, danserent jusqu'au jour.

(*a*) Le Sieur Le Jolivet Architecte des Etats de Bourgogne.
(*b*) Jules-Hardouïn Mansart Comte de Sagonne, premier Architecte du Roi Louis XIV.

Ce mois ce Palais étoit le lieu convenu à la plus inex-

[illegible]

[illegible]

[illegible]